

L'eau... un bien précieux

Il y a encore quelques années, la fourniture de l'eau n'était pas considérée comme un service à part entière. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Notre facture a tendance à augmenter et les tarifs pratiqués sont parfois très différents d'une commune à l'autre. Au cycle naturel de l'eau, il faut associer un cycle de services :

- Prélevée dans les nappes souterraines, puis rendue potable, l'eau est envoyée dans le circuit de distribution.

- Une fois utilisée, cette eau est évacuée des habitations puis acheminée vers une station d'épuration qui la traite.

- L'eau est alors nettoyée avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Comme vous pouvez le constater, votre facture ne paye pas seulement l'eau en tant que telle, mais rémunère aussi l'ensemble des services qui garantissent sa qualité. Ces services, placés depuis 1992 sous la responsabilité du Maire de votre commune, nécessitent de nombreuses installations et l'intervention d'un personnel important. A la fois indispensables et coûteux, ils bénéficient d'un budget spécifique qui n'entre pas dans le budget de la commune. Autrement dit, aujourd'hui, c'est l'eau qui finance l'eau... un bien précieux !

